

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat : liquide

Densité : 1.10 à +/- 0.03

Odeur : pin

Couleur : blanc

Point éclair : sans/ Ininflammable

Biodégradabilité : + de 95%

Ph : 8

Solubilité : totale dans l'eau

Produit destiné à un usage professionnel sous sa forme concentrée.

#### Biodégradabilité

Biodégradable à plus de 95% hors charge résiduelle.

**Ne pas rejeter dans le milieu aquatique**

#### Pictogramme



#### Conditionnement :

1L, 5L, 20L

## BAC INSECT 3 en1

### Insecticide, Désinfectant, Désodorisant prêt à l'emploi

#### NATURE CHIMIQUE

- Mélange complexe de cyperméthrine et de pyrèthre.
- Ethoxylate tensio actifs non ioniques
- chlorure de benzalkonium

#### USAGE ET PROPRIETES

Destiné à la lutte contre les insectes rampants (cafards, blattes, Fourmies, puces, punaises, araignées, scolopendres etc...) et volants (mouches, moustiques, guêpes, etc...), BAC INSECT est une formule émulsionnée qui permet également de traiter efficacement les nuisances occasionnées par les proliférations bactériennes et olfactives. Avantages : contenant un insecticide photo stable agissant par contact et ingestion, BAC INSECT possède donc une double action : débusquage suivi d'un effet d'abattage avec une mortalité rapide. En plus de cette redoutable efficacité, cette formulation apporte une propriété désinfectante et antiseptique grâce à la synergie de ses composants. Désodorisant efficace et tenace, BAC INSECT neutralise les mauvaises odeurs en ne se contentant pas de les masquer et laisse une agréable odeur de pin. Sa persistance d'action est remarquable. Domaines d'utilisation : dans les habitations, les parties communes d'immeubles, les gaines, les sous-sols, les entrepôts industriels, les locaux de stockage, etc....

#### MODE D'EMPLOI

Formulation avec bases végétales biodégradables et cyperméthrine. Solution prête à l'emploi, pulvériser directement sur les surfaces à traiter. Biodégradabilité : l'agent de surface non ionique présent dans la formulation est conforme au règlement CE n° 648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. La biodégradabilité des composants naturels est de 95 % en 14 jours suivant la norme OCDE 301 F. Recommandations : conserver dans un local frais et ventilé à l'abri de l'humidité, des rayons solaires directs, de la chaleur à une température inférieure à 35°C. Formulation insecticide, empêcher tout écoulement dans les milieux naturels. Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 18 (insecticides; acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes). Ne pas avaler, éviter tout contact avec la peau et les yeux .

**Recommandations :** en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Conservation dans un local frais et ventilé à l'abri du gel, des rayons solaires directs, de l'humidité, à une température comprise entre 10°C et 35°C.

Transport : non soumis.

BIOPAC ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. BIOPAC n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.